

- formation en présentiel -

- Lieu -

**2190 Avenue d'Antibes
45200 Amilly**

- Durée -

21.0 heure(s)

- Date(s) -

19 – 20 et 21 janvier 2026

- Horaires -

09h – 17h30

- Tarifs nets de taxe -

> avec participation vivea : 0€

> autre cas : 750€

*Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire*

► **Objectif**

Etre capable de mener à bien l'étude et la réalisation concrète d'une installation électrique monophasée et triphasé dans un bâtiment d'exploitation agricole ou une maison d'habitation

► **Public & Pré-requis**

Tous les agriculteurs et salariés agricoles

Pré-requis : Aucun

► **Contenu**

Définir les bases théoriques de l'électricité.

Être capable de réaliser un circuit électrique monophasé.

Apprendre à utiliser l'outillage spécifique à l'électricité.

Comprendre le fonctionnement du courant triphasé

Réaliser les circuits monophasés d'une installation électrique.

Réaliser les branchements et protections de moteurs triphasés

► **Méthodes pédagogiques**

Salle de cours, support visuel, échanges interactifs

Atelier pédagogique, matériel de câblage

Atelier pédagogique, outils de mesure

Atelier pratique

Atelier pédagogique, bancs de montage

Atelier pédagogique, bancs de test

► **Evaluation**

Exercice de câblage sur maquette

► **Intervenants**

Eric VIRON Formateur Machinisme agricole / Electricité bâtiment / Soudure

► **Responsable de stage**

Sylvain DESEAU Conseiller environnement et machinisme CA45

06 86 40 98 16 - 06 86 40 98 16 - sylvain.deseau@loiret.chambagri.fr

► **Contact**

Gregory PETRE (CA45)

07 76 23 30 34 - gregory.petre@loiret.chambagri.fr

*e attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.*



*Les personnes en situation de
handicap sont invitées à nous
contacter afin d'étudier ensemble les*